

**DESTINATAIRES :** Employé(es) du CISSS des Laurentides

**EXPÉDITEUR :** Antoine Trahan, directeur des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques

**DATE :** 30 décembre 2020

**OBJET :** **DÉPISTAGE COVID-19 AVANT LE RETOUR DU CONGÉ DES FÊTES**

---

Nous adressons ce message aux employé(es) présentement en congé afin de les sensibiliser à l'importance d'effectuer un test de dépistage avant leur retour auprès de la clientèle. **En ce sens, nous invitons particulièrement le personnel occupant un travail nécessitant un contact direct auprès de nos clientèles à se faire dépister.**

Les périodes de congés peuvent être propices à la propagation du virus. De plus, comme le virus circule activement dans la communauté, nous devons redoubler d'efforts afin que celui-ci n'atteigne pas nos installations. Poursuivons nos efforts afin d'empêcher la propagation du virus, pour la sécurité de nos usagers et de nos employé(es).

**Nous encourageons fortement les employés à se faire dépister, particulièrement au cours des deux prochaines semaines. L'heure requise pour la durée du test est rémunérée à taux simple.**

Si vous êtes asymptomatique, votre présence au travail est requise lors de l'attente des résultats. À l'inverse, si vous avez des symptômes, communiquez immédiatement à la ligne téléphonique dédiée à nos employé(es) et suivez les recommandations du service de santé, sécurité et mieux-être au travail.

**Pour prendre rendez-vous :** 450 432-2777, poste 22683 (composez le 1)

**N'oubliez pas d'avoir en main :**

- Carte d'assurance maladie;
- Carte d'employé;
- Numéro d'employé.

Merci de faire preuve de vigilance, c'est ainsi que nous arrivons à protéger collègues, usagers et résidents.